

Sans transition !

La revue engagée du local au global

AUVERGNE
RHÔNE-ALPES



Perrine et Charles
HERVÉ-GRUYER
« REGAGNER NOTRE
SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ! »

climat • biodiversité • pollution

SAUVER LE MONDE

DU SILENCE

RÉGIONALES

L'écologie,
enjeu de la
campagne 2021

CLIMAT

Pouvons-nous
maintenir
l'élevage ?

GRENOBLE

Village 2
santé : la santé
communautaire

CLERMONT-FERRAND

Les légumes s'imposent
dans les cantines

L 12817 - 29 - F: 5,90 € - RD



sans-transition-magazine.info

Sans transition !

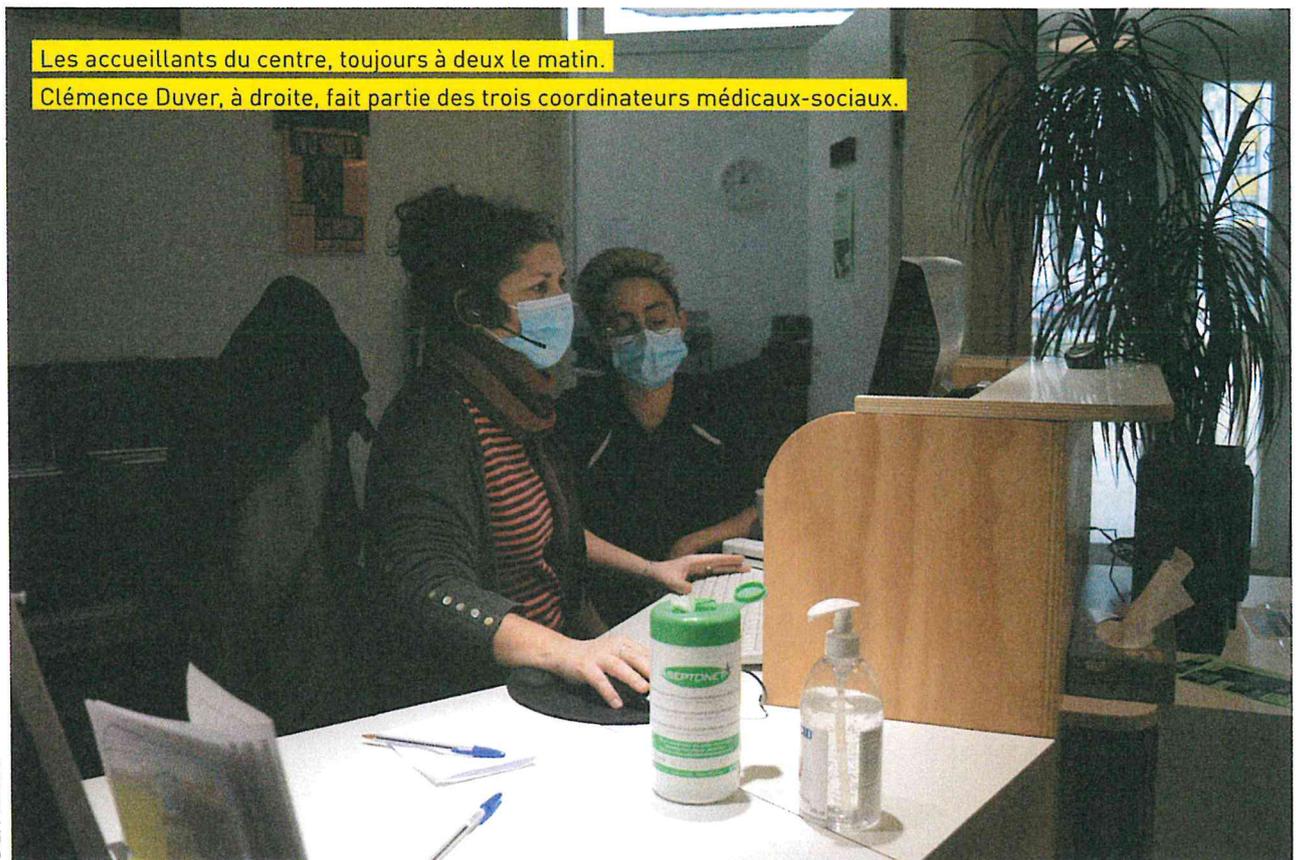
➤ N°29 // MAI-JUIN 2021

CAHIER SPÉCIAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA SANTÉ AUTREMENT dans la cité

Par Bruno Poussard

Au cœur d'un quartier populaire d'Échirolles, désert médical dans la banlieue sud grenobloise, un centre de santé invente depuis cinq ans une nouvelle forme de prise en charge pour ses habitants. Une structure communautaire, autogérée, construite en terre-paille, où le soin est autant social que médical et où les salaires sont égaux. Un exemple national.



Les accueillants du centre, toujours à deux le matin.

Clémence Duver, à droite, fait partie des trois coordinateurs médicaux-sociaux.

© B. Poussard

C'est un petit bâtiment bordé de bois au milieu des HLM colorés. Entouré d'un City stade et d'une aire de jeux, seul son nom, en lettres blanches, traduit sa vocation. À l'entrée du Village 2 santé, une habitante, sortie de son rendez-vous de kinésithérapie, croise un des fondateurs du centre médical. Elle avait justement besoin d'aide pour un souci de santé au

boulot. Un café à la main, le coordinateur administratif prend le temps de lui répondre. Visite prolifique. Passée peu avant avec une amie, Élisabeth se réjouit de la jeune structure du quartier populaire du Village II à Échirolles, au sud de Grenoble : « C'est génial ici ! Il y a tout. Ils nous écoutent. On peut même venir faire des papiers si besoin. » La Covid-19 a pourtant un peu atteint la convivialité de



© B. Poussard

Les salles des praticiens médicaux et sociaux du centre sont aussi voulues accueillantes et colorées.

l'accueil du centre de santé communautaire, concept de prise en charge médicale et sociale connu au Canada, notamment. Les tables, disposées façon cabaret, sont rangées, comme les livres, les jeux pour enfants, le café bio du Chiapas ou le thé de la coopérative ScopTi gratuits côté cuisine. « Ça ressemble plus à une salle d'attente en ce moment, mais on essaye de rester accueillants », sourit Clémence Duver, coordinatrice médico-sociale. Les patients gardent accès à un ordinateur, imprimante, photocopieuse. À l'écoute, surtout, des 17 praticiens et travailleurs sociaux... Le Village 2 santé n'est pas un centre médical comme les autres. À l'entrée, le matin, il y a deux accueillants. L'un s'occupe du téléphone et de la facturation à la Sécurité sociale. L'autre anime la salle, demande aux gens comment ils vont ou comment s'est passé leur rendez-vous. Vrai lieu social du quartier, ce café-accueil est décoré d'affiches informatives, militantes. Les salles des spécialistes ont des noms de personnalités engagées, féministes comme Louise Michel, en lutte contre le racisme comme

Assa Traoré ou pacifistes comme Salvador Allende. Début février, un artiste peint des fresques sur les murs, pensées avec l'équipe et les patients. Voulue comme une alternative dans un coin touché par la désertification médicale, le centre est auto-géré et démocratique. Afin de lutter à sa manière contre les discriminations et les inégalités sociales. Là où les citoyens sont en moins bonne santé que la moyenne. Où le diabète est plus répandu. Où des habitants ont subi ailleurs des refus de tiers-payant ou de Complémentaire maladie universelle (CMU).

LE PATIENT AU CENTRE DES CHOIX DE SON SOIN

Inspirée d'une initiative toulousaine⁽¹⁾, l'idée de la prise en charge globale au tiers-payant intégral est venue de cinq étudiants en médecine. Après quatre ans de réflexion, de diagnostic et de recherche d'une municipalité ouverte, l'aventure a débuté en 2016. Dans ce quartier enclavé de la troisième commune de la métropole iséroise au maire communiste. Depuis,

(1) Lire notre reportage sur la Case santé, *Sans transition !* N°20, édition Occitanie.



© B. Poussard

Au Sud de la troisième commune de la métropole grenobloise, Échirolles, le Village 2 santé est au cœur du quartier populaire du Village II.

l'équipe s'est agrandie au même rythme que la patientèle. Elle compte aujourd'hui médecins, kinés, médiateurs, orthophoniste, infirmière... Malgré l'arrivée d'un cinquième docteur, il y a une liste d'attente d'un an, et il faut patienter deux semaines pour avoir un rendez-vous de suivi pour plus de 2000 patients. Mais toujours des demandes. Parmi leurs principes fondateurs, les fondateurs de l'association (qui pourrait devenir une Société coopérative d'intérêt collectif) ont choisi, eux, l'éga-

lité salariale : 1 800 euros net environ pour 35h de travail, dont 25h avec les patients et 10h de réunions, d'autogestion... « Ce choix a été fait en groupe. Parce que chaque corps de métier a des avantages et des inconvénients. Il n'y a donc pas forcément de raison pour que le salaire soit différent », explique souvent Aurore Meheux, interne en stage au centre, à ses camarades étudiants en médecine. Le principe – qui prend en compte l'ancienneté – n'est pas gravé dans le marbre.

« Ce centre, c'est la santé de proximité, une prise en charge globale. On veut participer à transformer le système social de santé. »

Mélanie Lagrange, coordinatrice administrative

« Comme le soin est partout dans le centre, le salaire égalitaire est un outil et un message », rappelle Mélanie Lagrange, accompagnante à la vie relationnelle. Ici, chaque habitant du secteur est bienvenu. Sauf les laboratoires pharmaceutiques. Parents, enfants, grands-parents, chômeurs ou travailleurs, tous les nouveaux patients ont d'abord droit à un long rendez-vous avec son médecin traitant : 40 minutes pour tisser les bases d'une relation de confiance et commencer à découvrir son « contexte de vie ». Le généraliste peut ensuite le rediriger vers d'autres professionnels du centre. Pour de l'éducation thérapeutique contre les maladies chroniques, pour des problèmes de couple, au travail... Divers avis pour aider le patient à construire le sien. « On peut lui reproposez des rendez-vous à plusieurs reprises au fil de son cheminement, mais

c'est lui qui décide. Ça reste sa santé, recadre Aurore. Et tout ne se joue pas forcément en consultation. » Atelier relax, salle habitante dédiée aux femmes ou groupe d'entraide né d'une idée d'usagers, le soin peut aussi être collectif. Face à la domination médicale ancrée dans la société, le Village 2 santé a voulu changer de paradigme de prise en charge. « *Sur deux axes forts, liste Mélanie, aussi coordinatrice administrative : tout n'est pas médical et le patient décide. »* L'exercice s'en retrouverait facilité. « *En libéral, il est parfois dur d'aborder certains points car un médecin, seul, ne sait pas toujours quoi faire de tout ce qu'on lui dit, détaille Aurore. Ici, les consultations s'ouvrent plus facilement. Les patients sont sincères, ils savent qu'on saura trouver comment leur répondre. »*

LE DROIT DE PAROLE DES HABITANTS DANS LA VIE DU CENTRE

Le Village 2 santé a la volonté d'aller vers les habitants. Comme ils l'avaient fait avant d'ouvrir le centre, ses membres ont réalisé un porte-à-porte dans le quartier contre l'isolement lors du premier confinement. À l'image de l'espace de discussion La place du village, les patients peuvent aussi participer à la vie du centre. Ils ont pensé un jardin aux plantes médicinales, en construction dans la cour. Le centre a d'ailleurs la fibre écolo. Une question de vision durable de la société dans son ensemble. Depuis son déménagement en 2019, la partie neuve des locaux en terre-paille vise une économie d'énergie. Les professionnels utilisent autant d'outils réutilisables que possible. Ils fabriquaient leurs produits ménagers avant la Covid. Quand ils organisent des goûters, ils optent pour des gâteaux et des fruits bios. Avec leurs moyens, sans perdre de

vue leur priorité : le soin. En France, le village 2 Santé n'est pas seul. Après la Case de santé à Toulouse, il fait partie des historiques, avec le Château en santé à Marseille et La place santé à Saint-Denis. Il accompagne des nouveaux, dont deux en projet en Bretagne. En poursuivant les expérimentations. Côté financement, l'acte médical de la Sécu a notamment été remplacé par un forfait destiné à la structure, plus adapté, afin d'intégrer les co-consultations ou les ateliers d'éducation populaire. Un enjeu national. Dans ses annonces du Ségur de la santé fin 2020, Emmanuel Macron a annoncé la création de 60 centres participatifs, autrement dit communautaires. Avec les autres pionniers, l'équipe participe à la création d'un cahier des charges des futurs centres et fait du lobbying pour défendre ses idées. « *Pour nous, ce centre, c'est la santé de proximité, une prise en charge globale, termine Mélanie. On veut participer à transformer le système social de santé. »* Une ambition à la hauteur des enjeux.

Tous les habitants du Village II sont les bienvenus dans ce centre de santé communautaire, à l'inverse des représentants des laboratoires pharmaceutiques.



© B. Poussard

+ D'INFOS

www.levillage2sante.fr
www.lescentresdesante.com/centres-de-sante-communautaire-ont-besoin-dun-modele-economique-renforce



© DR

Martine Antoine

« *La santé communautaire a longtemps été considérée comme une douce utopie* »

Propos recueillis par Elodie Crézé

Martine Antoine est coprésidente de l'Institut Renaudot qui promeut les démarches de santé communautaire. Pour elle, le modèle vertical « patient versus médecin » est révolu car cette vision de la santé est trop étriquée.

Pouvez-vous expliquer en quelques mots ce qu'est la santé communautaire ?

Le concept a été développé à l'OMS par la Charte d'Ottawa en 1986. C'est l'idée selon laquelle la santé doit être appréhendée de manière globale chez un individu, avec une prise en compte du contexte familial, social et économique. Il nécessite donc de faire participer tous les acteurs (usagers, professionnels dans leur diversité, institutions). La santé communautaire a longtemps été considérée comme une douce utopie, parfois carrément avec mépris. Aujourd'hui, elle est inscrite dans l'agenda politique des territoires. Les maires, les collectivités locales, prennent de plus en plus conscience que pour toute question traitée, qu'il s'agisse d'urbanisation, de personnes âgées ou encore d'environnement, tout à avoir avec la santé.

Soutenez-vous l'ouverture de nouvelles structures ?

Bien sûr, il faut que ce type de centre se développe. C'est une question d'évolution des pratiques. Nous devons aller vers le partage des savoirs et des pouvoirs : cela interroge la façon

classique de considérer la santé, trop souvent limitée au schéma « patient versus sachant ». L'utilisateur ne peut plus seulement être dans la posture d'un consommateur de soins. Il faut considérer que travailleur social, médecin, patient, etc sont complémentaires et que chacun apporte ses compétences, ses savoirs expérimentaux et ses connaissances... Les patients ont la connaissance d'eux-mêmes ! La démarche doit être transversale.

Les choses évoluent-elles tout de même dans le bon sens ?

En France, les structures de santé communautaire sont encore peu répandues. Mais ces dernières années, on assiste à l'émergence de nouveaux centres de santé, encouragée notamment par des médecins. Cela demande du temps et des moyens. Un jour, chaque politique publique devra être évaluée à l'aune de son impact sur la santé, ce qui est fait de manière encore beaucoup trop confidentielle aujourd'hui.

+ D'INFOS

www.institut-renaudot.fr